Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

POLOGNE – Interdiction à la culture de deux OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/01/2013, modifié le 09/03/2026

Le gouvernement polonais a finalement décidé, le 2 janvier 2013, d'interdire la culture sur son territoire de deux plantes génétiquement modifiées (PGM) : le maïs Mon810 et la pomme de terre Amflora. Cette interdiction – qui a pris la forme de deux arrêtés ministériels – sera effective le 28 janvier.
Le débat sur l'interdiction des PGM à la culture en Pologne a connu, depuis 2011, de nombreux rebondissements : un moratoire a d'abord été annoncé, puis une loi favorable aux OGM a été votée mais, en juillet 2011 [1], et en août 2011, le Président de la République a refusé de signer cette loi [2]... En avril 2012, un nouveau moratoire sur le Mon810 était annoncé, par le ministre de l'Agriculture [3].

---

[1] *Inf'OGM*, « POLOGNE – Fin de l'interdiction des cultures OGM ? »

[2] *Inf'OGM*, « POLOGNE - Le Président s'oppose à une loi favorable aux OGM »

[3] http://www.fwi.co.uk/Articles/11/04...

Adresse de cet article : https://infogm.org/pologne-interdiction-a-la-culture-de-deux-ogm/